



Accident de travail refusé

Par **Bkhaled**, le **01/11/2009** à **20:35**

Bonjour, je suis nouveau sur ce forum, je vous remercie d'avance pour ce que vous faites pour aider les gens, ma question est la suivante;
mon père été cadre superieur dans une entreprise de transport, et pendant un conseil d'administration il a fait un AVC (accident vasculaire cerebral) hémorragique suite a un énervement, qui est la cause de son hémiplégié actuellement, mais le problème c'est que la caisse a refusé de l'indemniser en niant l'accident de travail sous prétexte que l'AVC n'est pas reconnu comme etant un accident de travail. C'est a dire qu'il aurait pu le faire dans sa demeure par exemple. je voudrai connaitre votre avi a ce propos et merci.